RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Département de la sécurité, de la digitalisation et de la culture
Service de la culture

Journées européennes du patrimoine 2025

Le Locle : Le collège des Jeanneret et le « Monstre du Locle Ness »

Autrefois réservée aux seuls « monuments historiques », la notion de patrimoine englobe désormais des éléments plus diversifiés, comme les pratiques culturelles ou les espaces urbains de qualité. Le Collège des Jeanneret, construit en 1954-1957 par l'architecte André Gaillard, est recensé comme un ouvrage typique du modernisme, suivant les principes de Le Corbusier. Mais un autre type de patrimoine existe autour de ce lieu. Dès les années 1980, l'architecture du collège suscite l'intérêt des *skaters* à la recherche de *spots* urbains. L'installation d'une rampe en 1990 ne fait que renforcer cet attrait. Depuis 2015, l'association SKILL crée donc le « Monstre du Locle Ness », un skatepark en auto-construction sous la marquise profitant de ses pilotis, de son sol en béton lisse et d'un usage quasi inexistant de la population. Comment cette infrastructure se mêle-t-elle avec l'architecture du lieu ? Quel est ce type de patrimoine et quelles sont ses valeurs.

Quand : samedi 13 septembre, à 14h et 15h et dimanche 14, à 10h et 11h (durée 1h)

Où : collège des Jeanneret, avenue du Technicum 25 - rendez-vous sous le préau principal

Quoi : visites guidées par Jérôme Heim, Association SKILL, et Helen Wyss, ICOMOS Suisse

Organisation : Association SKILL et ICOMOS Suisse

Internet : Facebook@Skate In Le Locle, icomos.ch

© Jérome Heim

Contact
Office cantonal du patrimoine bâti et immatériel
Rue de Tivoli 1 – 2000 Neuchâtel
+41 32 889 69 09 | OCPI.JEP@ne.ch